



# DESS Promotion de la santé et développement social

## École de santé publique de Nancy

### Responsables

**Jean-Pierre Deschamps**, professeur de santé publique, directeur de l'École de santé publique.

**Praline Wendling**, directrice des études, chargée de mission en formation continue.

### Public

Personnels de santé, travailleurs sociaux, personnels des collectivités territoriales, ingénieurs sociaux.

### Conditions d'accès

Personnes titulaires de la maîtrise de sciences sanitaires et sociales.

Admission au titre de la validation des acquis après examen du dossier pour les autres formations universitaires et expériences professionnelles. Pour les personnes n'ayant pas la formation nécessaire de base en santé publique, une formation de remise à niveau sera proposée.

### Débouchés

Cette formation prépare à des débouchés professionnels dans :

- les organismes d'éducation à la santé et de prévention au niveau territorial,
- les services des collectivités territoriales : activités socio-sanitaires (PMI, médecine scolaire),
- les associations gouvernementales ou non, nationales et internationales œuvrant dans le domaine de la santé,
- les bureaux d'études et de conseil en ingénierie sociale.

### Objectifs

#### Objectif général

Former aux fonctions de responsable de projets dans les métiers de promotion, coordination, programmation et transfert des actions de santé au travers de trois approches :

- Approche thématique : par exemple, prévention, lutte contre l'exclusion, insertion.
- Approche sociale : publics sensibles et publics prioritaires.
- Approche territoriale : contrats de ville, zones prioritaires, programmes régionaux, etc.

Le responsable de projets a pour mission d'assurer la cohérence entre ces trois dynamiques.

### Programme

#### Formation modulaire

(385 heures d'enseignement)  
(Contenu détaillé sur demande)

#### UV 1 : Droit et gestion (54 h)

Connaître le cadre juridique et administratif pour développer des stratégies d'établissement

#### UV 2 : Concepts et méthodes en santé publique (112 h)

Définir et décider du choix des stratégies en identifiant les besoins de santé des populations et en analysant les demandes institutionnelles des collectivités, des associations et les enjeux des politiques publiques

#### UV 3 : Ressources et outils (93 h)

Savoir mobiliser ressources et outils dans le cadre des stratégies d'intervention

#### UV 4 : Du projet à l'action (84 h)

Appliquer et réaliser

### Objectifs opérationnels

Dans le domaine de la promotion de la santé, former :

- Des agents de développement du secteur sanitaire et social capables de :
  - mettre en œuvre des actions impliquant des stratégies de réalisation,
  - définir les objectifs et les résultats attendus,
  - se doter des moyens de leur mise en œuvre,
  - prendre les décisions, établir les choix adaptés.
- Des agents d'intervention capables :
  - d'identifier les problématiques,

besoins des populations et analyse des politiques sociales et sanitaires,

- de mettre en œuvre les actions adaptées en mobilisant les acteurs locaux et en animant les réseaux de compétences ainsi constitués,
- d'assurer une fonction-conseil, accompagner les projets, évaluer les résultats, améliorer le système,
- d'assurer une fonction de gestion technique, économique et sociale.

### Stage en milieu professionnel

Le stage d'une durée de 12 semaines ou 468 heures a pour objectif d'impliquer les participants dans une action de promotion de la santé intégrée dans une démarche de développement social.

### Méthodes pédagogiques

Méthodologie de développement de projet qui prend en compte :

- l'analyse de la cohérence entre les intentions et les pratiques en prenant en compte les savoirs et l'expérience professionnelle des participants ;
- l'accompagnement individualisé et collectif du suivi des projets d'action.

Travaux de groupe prenant appui sur des échanges d'expériences, de présentations d'actions, d'études de cas et de mise en situation.

### À noter

Un travail personnel important est demandé pour pouvoir conduire à bien toutes ces activités : il est estimé à 430 heures environ.

Le suivi de la formation dans son intégralité est obligatoire. Cette formation peut se faire sur deux années pour les salariés en formation continue.

### Renseignements

Madame Praline Wendling  
École de santé publique de Nancy  
Faculté de Médecine  
9, avenue de la Forêt de Haye  
BP 184  
54505 Vandœuvre-lès-Nancy  
Cedex  
Téléphone : 03 83 59 25 88  
Télécopie : 03 83 59 26 90  
Mél. : [esp@sante-pub.u-nancy.fr](mailto:esp@sante-pub.u-nancy.fr)

Formation agréée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Action réalisée grâce au concours du Fonds pour la formation professionnelle et la promotion sociale